

# Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Ecrins



ATELIER PARTICIPATIF  
THÉMATIQUE 1 : AGRICULTURE

# Sommaire

- Les étapes de la procédure et le cadre règlementaire Page 5
- Les objectifs de l'élaboration du SCoT et les modalités de concertation Page 11
- Présentation de la synthèse diagnostic
- Les objectifs de l'atelier participatif Page 13
- Ateliers Page 17
- Page 19

## Organisation de l'atelier participatif



1

### Présentation de la procédure d'élaboration du SCoT, ses objectifs et de la synthèse du diagnostic

- Présentation de la procédure d'élaboration du SCoT
- Définition des objectifs de l'élaboration du SCoT du Pays des Ecrins et des modalités de concertation
- Retour sur les données du diagnostic agricole



2

### Temps d'échange sur la synthèse du diagnostic

- Discussion à propos des enjeux relevés par le diagnostic présenté



3

### Temps d'échange collectif afin d'établir des orientations d'aménagement et/ou un projet de territoire

- Temps d'échanges par groupe afin d'élaborer collectivement des orientations et/ou des projets de territoire à horizon 20 ans sur la base du diagnostic



4

### Restitution des réflexions

- Un rapporteur par table présentera les propositions d'actions/objectifs/projets qui ont été relevés à sa table

## Les objectifs de l'atelier participatif

### Pourquoi un atelier participatif ?

- **Une volonté de l'intercommunalité** d'inscrire l'élaboration du SCoT dans une démarche participative ;
- **La vision des acteurs du territoire** : un vrai atout dans la réalisation d'un projet de territoire réaliste et « vivant » du Pays des Ecrins au service de la communauté ;
- **La finalité** : un projet de territoire construit en concertation avec chaque acteur, compris et partagé par tous.



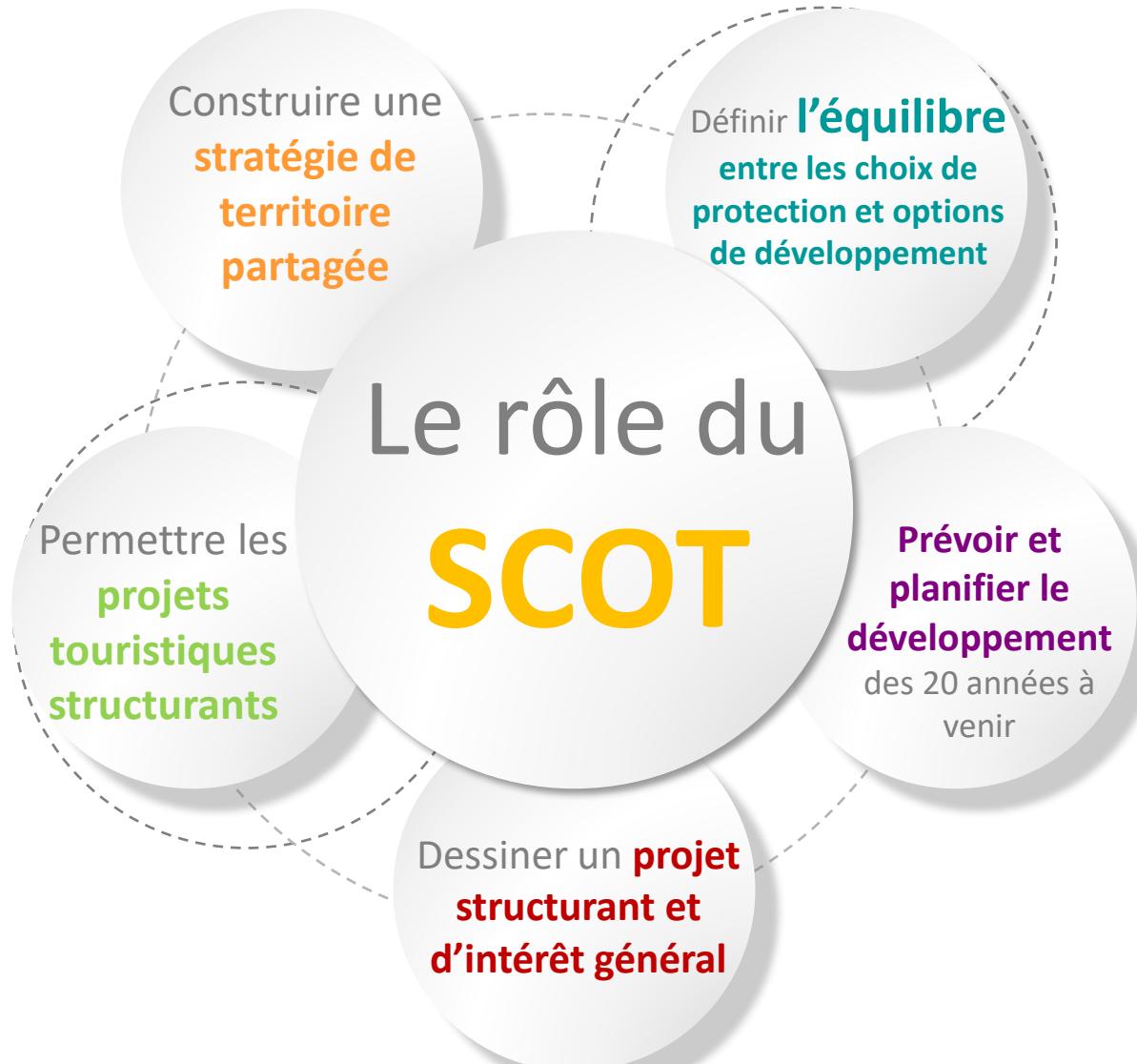
## ELABORATION DU SCoT DU PAYS DES ECRINS



### → 1/ LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÈGLEMENTAIRE

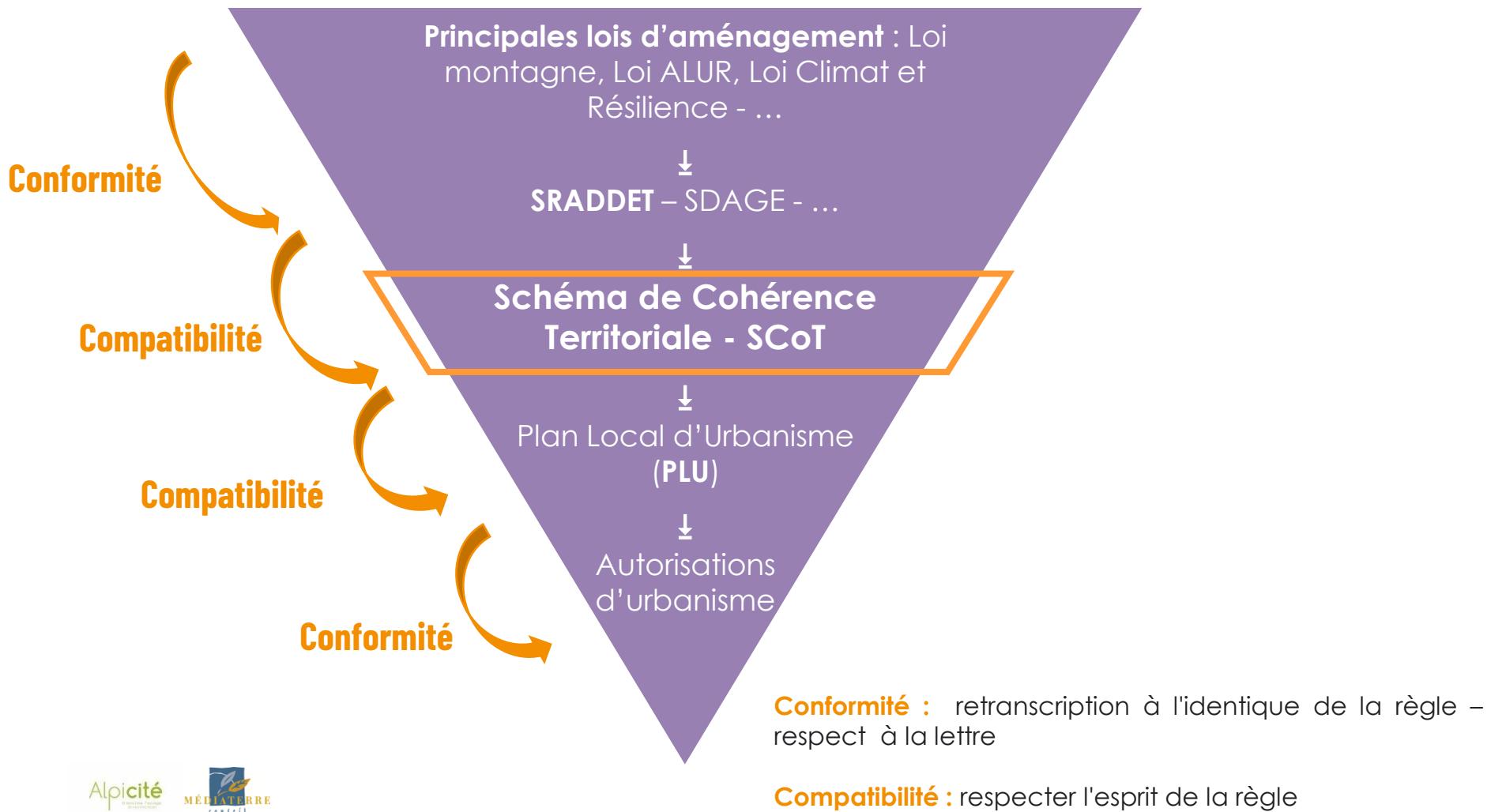
- 2/ LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU SCoT ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION
- 3/ SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC
- 4/ LES OBJECTIFS DE L'ATELIER PARTICIPATIF
- 5/ ÉCHANGES

## Qu'est-ce qu'un SCoT ?



En l'absence de SCoT, les communes sont sous le régime de la constructibilité limitée (ouverture de zones d'urbanisation futures sous accord du Préfet).

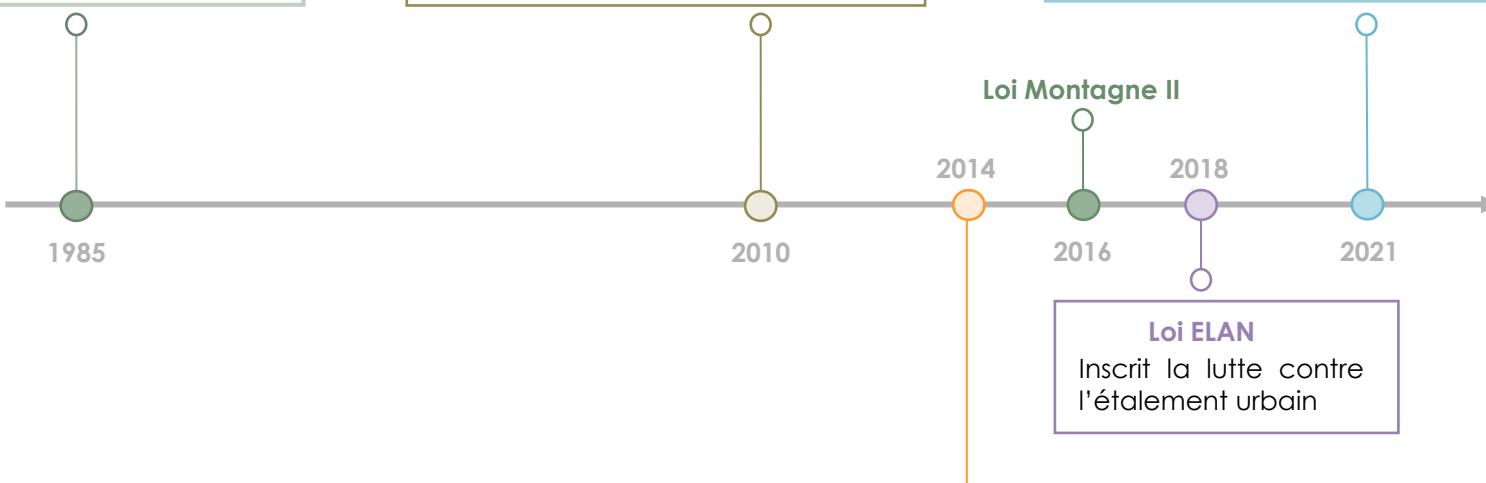
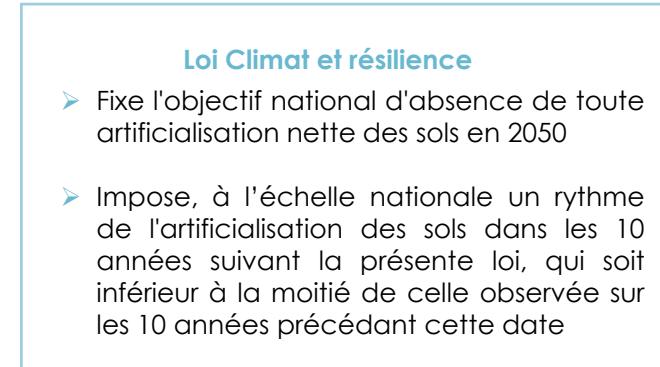
## Cadre réglementaire



## Cadre réglementaire

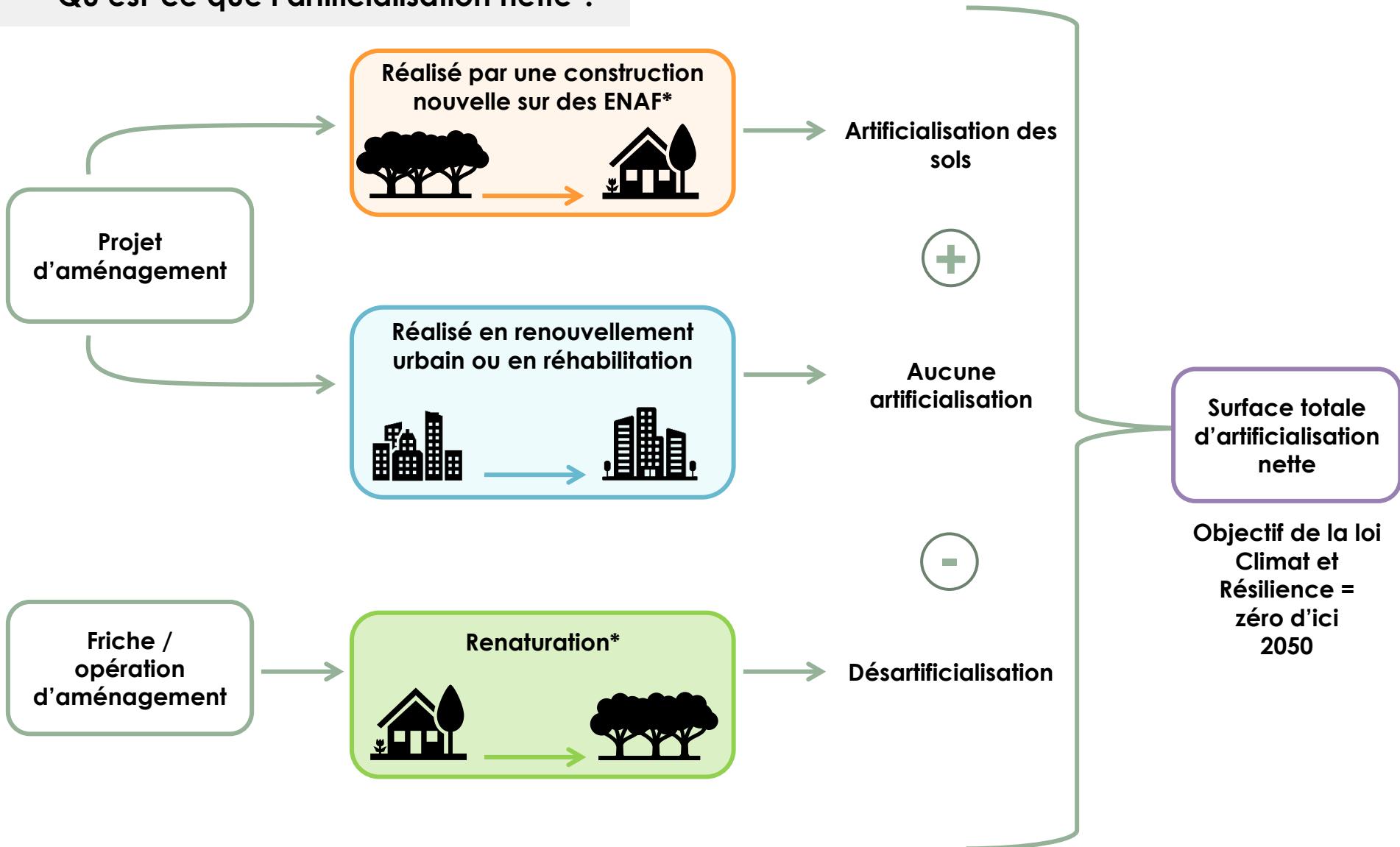
### Une évolution législative pour diminuer l'artificialisation des sols

En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année (soit 3,6% à 5,4% de la superficie des Hautes-Alpes). Cette artificialisation augmente presque 4 fois plus vite que la population.



- Loi ALUR**
- Production d'une analyse de capacités de densification du tissu urbain
  - Limitation de la consommation des espaces naturels et agricoles
  - Obligation de fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espaces et de lutte contre l'étalement urbain

## Qu'est-ce que l'artificialisation nette ?



## Les documents du SCoT

### Le Projet d'Aménagement Stratégique – PAS :

- 1 ➔ Définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent
- 2 ➔ Concours à la coordination des politiques publiques des territoires, en favorisant un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales
- 3 ➔ Fixe, par tranches de dix années, un objectif de réduction de l'artificialisation

### Le Document d'Orientation et d'Objectifs – DOO :

- 1 ➔ Détermine les conditions d'application du projet d'aménagement stratégique
- 2 ➔ Définit les orientations générales d'organisation de l'espace, de coordination des politiques publiques et de valorisation des territoires

### Les Annexes :

- 1 ➔ Dressent le portrait du territoire
- 2 ➔ Comprendtent l'évaluation environnementale
- 3 ➔ Présentent les justifications des choix retenus pour établir le PAS et le DOO
- 4 ➔ Contiennent l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant le projet de SCoT
- 5 ➔ Justifient des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation définis dans le DOO

## ELABORATION DU SCOT DU PAYS DES ECRINS



- 1/ LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÈGLEMENTAIRE
- 2/ LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU SCOT ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION
- 3/ SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC
- 4/ LES OBJECTIFS DE L'ATELIER PARTICIPATIF
- 5/ ÉCHANGES

## Les objectifs de l'élaboration du SCoT et les modalités de concertation

**La délibération de lancement du conseil communautaire en date du 24 novembre 2022 définit, l'objectif suivant en matière d'agriculture :**



- Maintenir et favoriser les zones et outils d'exploitations agricoles nécessaires à l'économie locale et à l'entretien des paysages

**La délibération de lancement du conseil communautaire en date du 24 novembre 2022 définit les modalités de concertation suivantes :**



- Mise à disposition de **registres de concertation** au sein des mairies de l'intercommunalité, servant à recueillir par écrit les remarques durant toute la durée de la procédure de concertation, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies
- Création **d'une adresse mail et d'une adresse postale** dédiée au recueil des avis et demandes de la population : **scot@cc-paysdesecrins.com**
- **Organisation d'un minimum de 6 ateliers thématiques**
- Organisation d'un minimum de **3 réunions publiques** afin de présenter l'avancement du document aux différentes phases de son élaboration
- **Information régulière** de la population sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, à propos de l'avancée du projet de SCoT
- **Exposition évolutive** composée de **panneaux** réalisés au fur et à mesure de l'avancement du projet

## ELABORATION DU SCoT DU PAYS DES ECRINS



- 1/ LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÈGLEMENTAIRE
- 2/ LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU SCoT ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION

### → 3/ SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

- 4/ LES OBJECTIFS DE L'ATELIER PARTICIPATIF
- 5/ ÉCHANGES

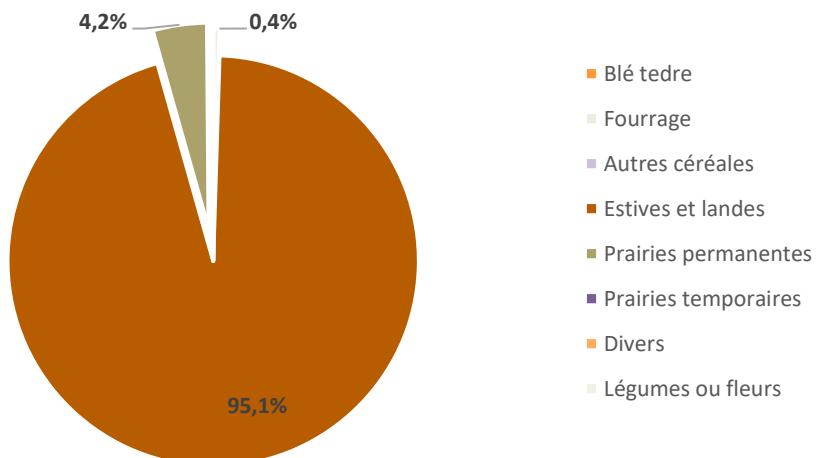
## Les espaces agricoles

### Activité agricole

**21 130 ha** de surfaces agricoles recensées au RPG

**40%** du territoire intercommunal est exploité par l'agriculture (**95% estives et landes**)

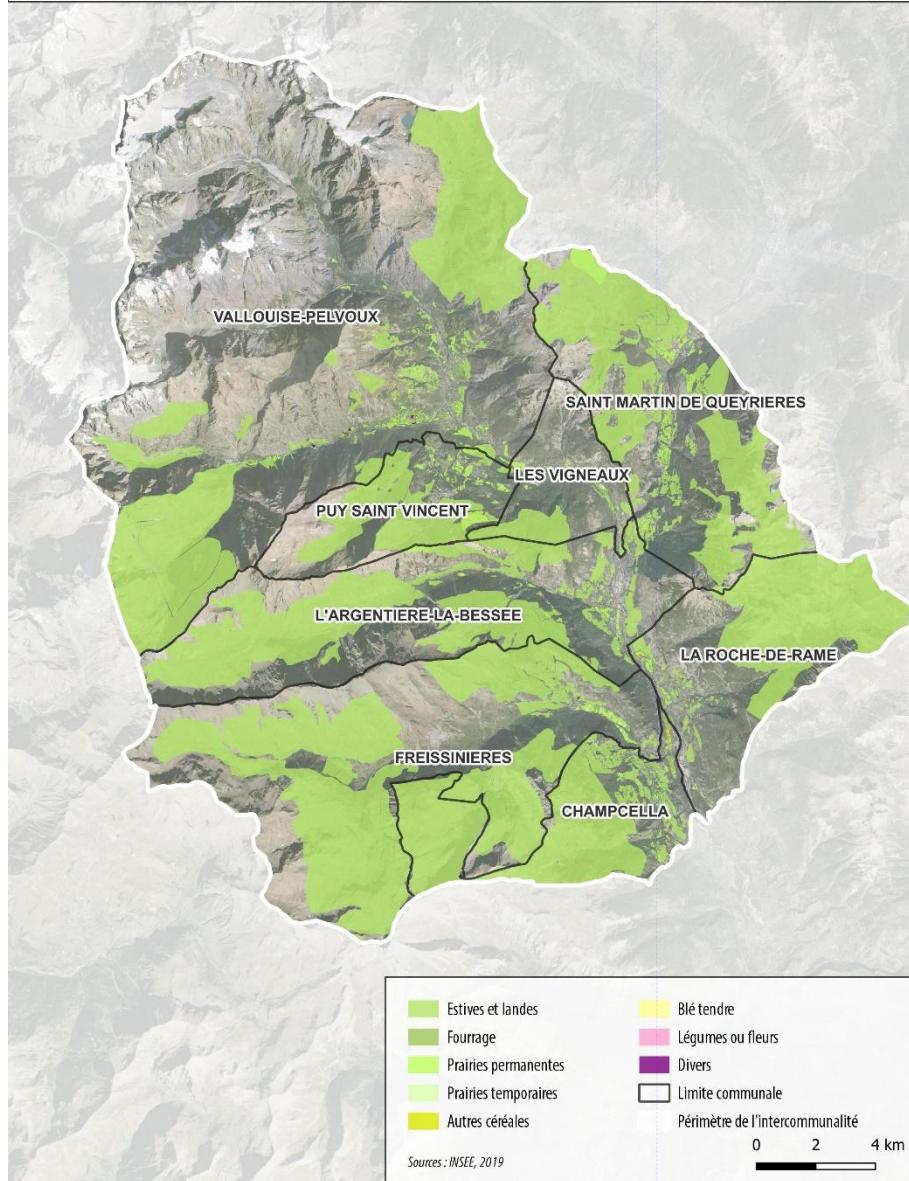
→ **Freissinières, Saint-Martin-de-Queyrières et Vallouise-Pelvoux** disposent des surfaces agricoles les plus importantes au sein de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins (**entre 3000 et 4500 ha dévolus à l'agriculture**).



*Un questionnaire a été distribué aux agriculteurs en septembre 2022 afin de compléter et affiner les enjeux du territoire.*

*Seuls 8 questionnaires ont été reçus à ce jour.*

Surfaces agricoles recensées au registre parcellaire graphique (RPG) en 2018, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins

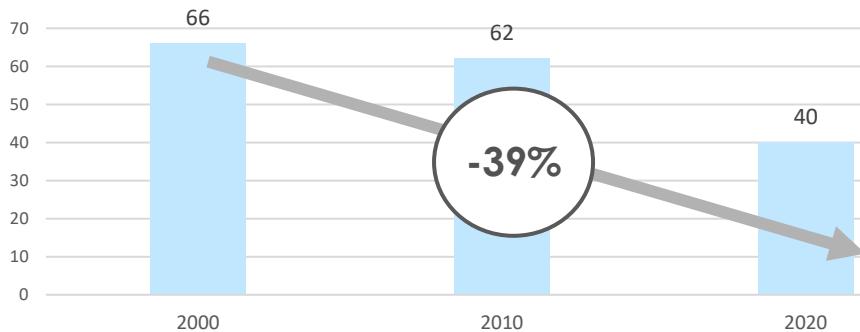


## L'activité agricole

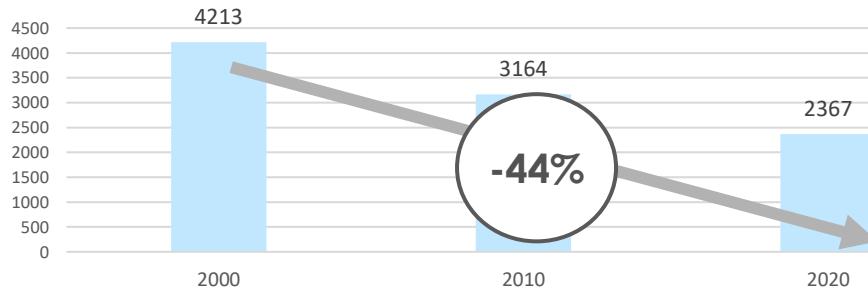
### Un déclin de l'activité agricole :

- **40 exploitations en 2020**, contre 66 en 2000 :
  - 77% des exploitations en lien avec l'élevage
  - Valorisation de certaines productions reconnues par des signes de qualité (exemple : IGP « agneau de Sisteron)
- **2 367 ha** de surface agricole utilisée (SAU) ont été déclarées en 2020, contre 4 213 en 2000
- **84%** de la SAU au sein de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins se situe sur les communes de Vallouise-Pelvoux, Puy-Saint-Vincent, l'Argentière-la-Bessée et Saint-Martin-de-Queyrières.

Evolution du nombre d'exploitation au sein de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins depuis 2000 (Source : Agreste)



Evolution de la superficie agricole utilisée (Source : Agreste)



## Les principaux enjeux du territoire

- Le maintien d'une **activité agricole** qui vient participer au paysage et alimenter la vie locale et l'économie
- La **prise en compte et la préservation de la qualité agronomique et écologique des sols**, ressource non renouvelable, (développement d'une agriculture de proximité pouvant s'articuler autour d'un projet alimentaire territorial).
- La **préservation de la ressource en eau** contre toutes pressions (besoins futurs, irrigation), et pour le bon fonctionnement des STEU
- Le développement d'une **gestion multifonctionnelle des milieux naturels, forestiers et agricoles**, notamment par le développement de l'agroécologie, le développement d'une sylviculture durable le partage des alpages entre tourisme et agropastoralisme...

## ELABORATION DU SCoT DU PAYS DES ECRINS



- 1/ LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÈGLEMENTAIRE
- 2/ LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU SCoT ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION
- 3/ SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

### → 4/ LES OBJECTIFS DE L'ATELIER PARTICIPATIF

- 5/ ÉCHANGES

## Les objectifs de l'atelier participatif



### Objectifs de l'atelier :

- **Exprimer ses idées et écouter** celles des autres ;
- Réfléchir à un projet commun à partir des idées et propositions de chacun ;
- **Construire une vision partagée** autour d'un projet **d'intérêt général**.

## ELABORATION DU SCOT DU PAYS DES ECRINS



- 1/ LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ET LE CADRE RÈGLEMENTAIRE
- 2/ LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU SCOT ET LES MODALITÉS DE CONCERTATION
- 3/ SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC
- 4/ LES OBJECTIFS DE L'ATELIER PARTICIPATIF
  
- **5/ ECHANGES**



2

## Temps d'échange sur la synthèse du diagnostic

→ Discussion à propos des enjeux relevés par le diagnostic présenté

### → Quelques questions à (se) poser :

- Etes-vous en accord avec **les enjeux relevés au sein du diagnostic ?**
- Constatez-vous des **manques au niveau de l'analyse ?**
- Avez-vous des **ajustements à proposer ?**



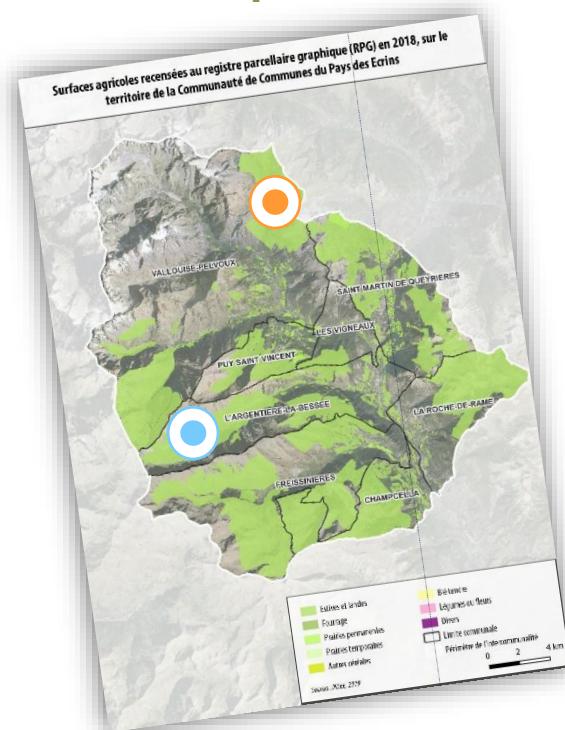
### 3 Temps d'échange collectif afin d'établir des orientations d'aménagement et/ou un projet de territoire

- Identifier par groupe les orientations et/ou les projets qui devront être mis en place à l'échelle du territoire, à horizon 20 ans sur la base du diagnostic
- Cartographier ces orientations et projets

#### Localiser les actions et orientations à mettre en œuvre sur le plan

- Développer/préserver des circuits courts
- Identifier/valoriser le potentiel de diversification
- (...)

#### Localiser les actions à mettre en œuvre sur le plan





## 4 Restitution des réflexions de chaque groupe

- Un rapporteur par table présentera les propositions d'actions/objectifs/projets qui ont été relevés à sa table



# Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Ecrins



ATELIER PARTICIPATIF  
THÉMATIQUE 1: AGRICULTURE

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION